

Le 7 octobre 2019 s'est tenu le CT DO dont le point 5 portait sur le projet de transfert de FIR REIMS. Ce projet, relancé depuis seulement neuf mois, devait donner lieu à un vote. A la place de celui-ci, le DO a annoncé sa décision de reporter le projet après la mise en service opérationnel de 4F à Reims, c'est-à-dire après 2021.

Il a expliqué que les **risques endogènes**, notamment à cause du centre de Bâle, étaient trop importants. Il a justifié sa décision en s'appuyant sur la motion d'AG publiée le 1 octobre 2019.

Les autres organisations syndicales présentes au CT DO se sont **félicitées** de ce choix.

Le **SNCTA** a affirmé son regret de cette décision sur un projet structurant et dimensionnant pour les deux approches du SNA-NE.

Il est à noter que le DO a indiqué qu'un accord aurait été possible concernant **l'effectif**, le plan d'**affectation** (augmentation de 2 par an, pendant 5 ans, soit environ 25 personnes) et le plan d'**actions** (extension de l'espace contrôlé de classe D, aide pour les procédures avec les largueurs allemands en classe E, grands écrans, etc.). Mais qu'un report de 4F à cause du projet transfert de FIR n'est pas une option qu'il pouvait se permettre.

Le SNCTA déplore cet échec mais continuera de défendre les personnels de Bâle à travers de nouvelles ressources, des moyens techniques et une amélioration du dispositif de circulation aérienne.

